

Université Bretagne Sud
Campus de Tohannic, Vannes
journée d'étude, PREFics-Ubs
3 juillet 2026



Dire la prison

(de l'intérieur)

Comment et pourquoi donner la parole aux détenus et analyser cette parole ?
Comment rendre compte des différentes logiques qui s'expriment ?
Faut-il favoriser la co-construction de projets entre les différents acteurs de la vie carcérale ? Quelle place pour les détenus dans ces projets ? Comment articuler les contraintes éthiques, juridiques, politiques, citoyennes et privées ?

Dans le cadre du projet Consiodepa, professionnels du monde carcéral, intervenants et chercheurs interrogent la réhabilitation d'une parole de/sur la prison.

Lieu de l'évènement

Campus de Tohannic : Rue André Lwoff 56017 VANNES

Pour participer à l'évènement,

merci de vous inscrire avec le QRcode suivant :

Sinon, contactez directement Frédéric Pugnieri-Saavedra
frederic.pugnieri-saavedra@univ-ubs.fr



Comité d'organisation : A. Bellachhab, N. Garric, F. Pugnieri-Saavedra, V. Rochaix, F. Saïd, J. Villaneau, V. Bonnecaze et S. Towhidi.



Dire la prison

Programme

9h Accueil

9h15-9h30 : Présentation projet Consiodepa (MSHB)

9h30-10h : **P. Milburn** (Université de Rennes, ESO), « Au-delà de l'expérience carcérale : la parole du détenu comme vecteur de resocialisation ? »

10h-10h30 : **L. Alidières** (Université de Montpellier, LHUMAIN), « À quelles conditions une parole devient-elle audible ? Vers une écologie de la parole contrainte »

10h30-11h15 : **E. Péchillon & Stéphane Vetel** (Université de Bretagne-Sud, LAB-LEX), « La parole de l'utilisateur incarcéré en droit pénitentiaire »

11h15-11h30 Pause

11h30-12h : **G. Blandin** (RLE, Maison d'arrêt de Vannes), « Accéder au terrain carcéral : contraintes et arbitrages méthodologiques de l'élaboration d'une cohorte de personnes détenues »

12h-12h30 : **L. Véron** (Université d'Orléans, Polen), « Quand le détenu n'est pas un "sans-voix". Retour sur le "Journal d'un prisonnier" de Nicolas Sarkozy »

12h30-14h Pause Repas

14h00-15h00 : **R. Cario**, (Institut de Justice restaurative), « Dialogue restauratif et vécu carcéral »

15h00-15h15 : Pause

15h15-15h45 : **F. Saïd** (Université de Bretagne-Sud, LMBA), « Protéger sans effacer : l'anonymisation contextuelle de données sensibles »

15h45-16h15 : **O. Galatanu** (Université de Nantes, PREFics-UBS), « La (re)construction sémantique de "peine" dans les discours des détenus sur la peine qu'ils purgent en prison »

16h15-17h15 Table-ronde (universitaires, acteurs du monde carcéral)



Université Bretagne Sud
Campus de Tohannic, Vannes
journée d'étude, PREFics-Ubs
3 juillet 2026

Dire la prison (de l'intérieur)

Comité d'organisation

A. Bellachhab¹, N. Garric¹, F. Pugnère-Saavedra¹, V. Rochaix², F. Saïd³, J. Villaneau⁴,
S. Towhid¹ & V. Bonneau¹

PREFics-UBS¹, LLL², LMBA³, IRISA⁴

Argumentaire

« "On crie dans le désert". Cette impression souvent partagée par les détenus et les personnels pénitentiaires reste emblématique d'une parole qui perd de sa valeur dans le contexte carcéral : parce qu'accusés ou condamnés, ils ne sont plus considérés comme crédibles et légitimes à s'exprimer ; parce que personnels d'une administration ultra hiérarchisée, ils n'ont qu'à se plier au "devoir de réserve" », éditorialisait en mars 2013 le numéro 79 de Dedans-dehors, le magazine de l'Observatoire International des Prisons, Expression en prison : la parole disqualifiée[1].

Treize ans plus tard, le nombre de personnes détenues et de personnels de surveillance, d'insertion et de probation a augmenté, mais les contraintes institutionnelles qui pèsent sur les acteurs de la vie pénitentiaire persistent. Tandis que la surpopulation carcérale et ses enjeux font régulièrement l'actualité, portée par le discours d'acteurs politiques, judiciaires ou associatifs, ceux qui vivent et travaillent en détention demeurent des « sans-voix », « des locutrices et des locuteurs » appartenant à des groupes dominés ou à faibles ressources parfois dénommés « groupes inaudibles », « invisibles », « sans visage », « publics fragiles » ou encore « subalternes » (Spivak 1992 : 46) [renvoyant] moins à une absence réelle de voix (les « sans-voix » parlent en effet) qu'à des voix non entendues, insignifiantes, incomprises et, de ce fait, silencieuses (Ablali, Wiederspiel, 2020, 147) ou fortement cadrées par des écrits qui les réduisent à des actes officiels.

Dans le cadre du projet Consiodepa[2] et dans la perspective de contribuer à la description du vécu carcéral, nous proposons de placer la parole de ces sans-voix au cœur d'une journée d'étude consacrée à des analyses pluridisciplinaires ayant en commun un travail sur un corpus fondé sur des entretiens ou des expériences de recherches en détention comprenant un recueil de la parole de détenus ou de leurs encadrants et accompagnateurs. Si ce présupposé méthodologique se justifie pour les scientifiques, il peut heurter le professionnel qui vit quotidiennement le terrain ou encore le citoyen attendant réparation d'un préjudice. Afin de mener une réflexion qui nourrit une véritable ambition interventionniste, cette journée questionne également les conditions d'une rencontre entre ces différents partis. Donner la parole aux détenus ne se conçoit que si celle-ci est, si ce n'est écoutée, du moins entendue et analysée selon les moyens de chacun.



Nous proposons de réfléchir aux différents questionnements suivants centrés sur la réhabilitation de la parole du détenu. L'objectif de cette journée d'étude est de parvenir à une « confrontation » constructive des différents points de vue des acteurs de l'univers carcéral.

- Le choc et le vécu carcéraux (Chantraine 2004), surmédiatisés quand ils concernent des personnalités publiques, sont souvent des constructions, des interprétations formulées de l'extérieur des murs qui façonnent les représentations de l'univers carcéral et concourent à la stigmatisation de la population carcérale. Mais comment les premiers concernés en parlent-ils ? Quelle réalité construisent-ils dans leur discours ? Quel système de références mettent-ils en jeu dans leur mise en mots ? Quelle distorsion entre leurs discours et ceux de l'espace public ?
- Le taux de récidive varie en fonction des peines et son calcul est complexe. Il se situe en moyenne autour d'un tiers dans l'année qui suit la sortie[1]. Il est notamment relié à des critères socio-économiques et aux dispositifs d'accompagnement dans et à la sortie de prison (Allinne et Soula 2010, Marchetti 1997, Combessie 2018, Chantraine 2000, Maestracci 2012). Son niveau élevé a déjà suscité des mobilisations de personnels[2] et le phénomène fait l'objet de problématiques politiques et médiatiques (Huré, 2016). Mais comment les personnes concernées construisent-elles ces récurrences de l'expérience de privation de libertés ? Comment les détenus racontent-ils ces différentes expériences de l'incarcération et leur récit peut-il fonctionner comme source de compréhension de la récidive ? Les détenus se disent-ils récidivistes du fait d'un comportement déviant répété ou de nouvelles déviances malgré la ligne de conduite adoptée à la sortie de prison ? Qu'apprennent-ils de leur(s) incarcération(s) ? Est-ce que les incarcérations successives, alternant périodes de liberté et périodes d'incarcération, favorisent des changements dans le vécu carcéral et le rapport à la faute ?
- L'espace de détention est souvent présenté comme un espace de désocialisation, notamment en référence à la récidive ou encore à des phénomènes d'extrémisation ou de radicalisation, par exemple religieuse (Ducloux, 2023). Pourtant l'univers carcéral est fait aussi de rencontres, les autres détenus mais également des acteurs contribuant à la réinsertion (psychologue, enseignant, intervenant artistique). Ces relations sont-elles susceptibles de donner lieu à des phénomènes d'affiliation et de désaffiliation, de (re)constructions identitaires, d'enrichissement des savoirs, de réparation ?

[1] https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2025-04/Infos_Rapides_Justice_n27.pdf

[2] « Prévention de la récidive : mobilisés pour « l'humanisme » plutôt que le « tout sécuritaire » », Ouest-France, 6 mai 2025. URL : <https://www.ouest-france.fr/societe/prison/prevention-de-la-recidive-mobilises-pour-lhumanisme-plutot-que-le-tout-securitaire-41fa6564-2a56-11f0-91b6-c53abcaa71f4>



Cette journée accueillera des conférences de professionnels et/ou de chercheurs en lien avec l'univers carcéral et proposera un espace de réflexion sous la forme d'une table ronde. Lors de cette dernière, il s'agira essentiellement de questionner comment on peut donner la parole et analyser les paroles de détenus tout en tenant compte des réalités institutionnelles. Comment peut-on parvenir à articuler les différentes logiques qui s'expriment ? Est-ce que les acteurs professionnels du terrain peuvent coconstruire des projets avec les détenus, tout en articulant les différentes contraintes institutionnelles (juridiques, politiques, citoyennes, privées) d'un terrain hautement sensible où les enjeux de pouvoir sont justifiés par des enjeux sécuritaires et peuvent servir d'évaluation du travail pénitentiaire ?

Bibliographie

- Ablali, D., Wiederspiel, B. (2020), « Quand parlent les sans-voix », *Langage et société*, 170(2), 147-178.
- Allinne, J.-P., Soula, M. (2010), *Les récidivistes, représentation et traitement de la récidive, XIXe et XXIe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Chantraine, G. (2004), *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, Presses Universitaires de France
- Chantraine G. (2000), « La sociologie carcérale : approches et débats théoriques en France », *Déviance et Société*, 3(24), 298-318.
- Combessie, P. (2018), *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte.
- Ducloux, T. (2023), *Illuminations carcérales. Comment la vie en prison produit du religieux*, Genève, Labor et Fides, coll. « Enquêtes », 281.
- Huré, I. (2016), « Le traitement de la récidive et des victimes dans la presse quotidienne nationale (1997-2008) », *Politiques de communication*, 16, 167-197.
- Maestracci, N. (2012), « Repenser la sortie de prison », *Revue du MAUSS*, 40(2), 202-212.
- Marchetti A.-M. (1997), *Pauvretés en prison*, Paris, Érès, « Trajets ».
- Mas, J.-C. (2024), *Rapport 2024 de l'Observatoire International des Prisons, section française*. <https://oip.org/publication/rapport-dactivite-2024-observatoire-international-des-prisons/>
- Ricoeur, P. (1985), *Temps et récit III*, Paris, Seuil.
- Rostaing, C. (2020), « 46. À quoi sert la prison ? », *50 questions de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 447-456.
- Spivak G. C. (1988), « Can the Subaltern Speak ? », dans Nelson C., Grossberg L. (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 271-313, traduit en français : Spivak G.C., *Les Subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.

Lieu de l'évènement

Campus de Tohannic : Rue André Lwoff 56017 VANNES

Pour participer à l'évènement,

merci de vous inscrire avec le QRcode suivant

